

# La Réforme des rythmes scolaires

## Parole aux familles savoyardes



### Une enquête de l'UDAF de la Savoie

#### Pourquoi cette enquête?

Après une année scolaire de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires du département, l'UDAF de la Savoie, dans l'exercice de sa mission de représentation et de défense de l'intérêt des familles, a souhaité mieux cerner l'impact de cette réforme.

Après avoir pointé les diverses formes d'organisation, cette enquête s'intéresse aux répercussions directes pour les familles : rythme de vie des enfants? Organisation familiale? Activités extrascolaires des enfants? Vie professionnelle? Budget?

#### Le déroulement de l'enquête

De mai à juin 2015, les familles dont les enfants sont scolarisés dans les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré du département ont été sollicitées pour répondre à un questionnaire en ligne.

Pour cela, le réseau des associations familiales adhérentes à l'UDAF, les communes, les écoles, les associations de parents d'élèves, les centres sociaux et associations cantonales, mais aussi la presse ont été sollicités pour relayer l'information.

**2 148 familles savoyardes ont témoigné** des conséquences multiples de cette réforme.

En voici les principaux enseignements, traités à l'échelle du département, sachant que des exploitations complémentaires par territoires peuvent être disponibles.

Rapport complet à télécharger

[www.udaf73.fr](http://www.udaf73.fr)

« rubrique notre actualité »

### La réforme en quelques mots...

Les écoliers français subissent un temps d'enseignement particulièrement concentré comparativement aux autres écoliers européens, ce qui, selon les scientifiques spécialistes du rythme de l'enfant, est préjudiciable aux apprentissages. Ils ont le nombre de jours d'école le plus faible (144 jours contre 187 jours en moyenne dans les autres pays de l'OCDE) mais ont, en contrepartie, un volume annuel d'enseignement plus important (864 heures par an contre 774 heures à 821 heures en moyenne au sein des autres pays de l'OCDE).

L'objectif poursuivi par cette réforme est donc d'établir une organisation plus respectueuse des rythmes d'apprentissages et des rythmes biologiques des enfants grâce à une meilleure répartition des heures d'enseignements sur la semaine. Pour cela, **un allègement des journées de classe de 45 minutes est prévu, compensé par la mise en œuvre d'activités pédagogiques (les TAP)** garantissant une prise en charge des enfants au minimum jusqu'à l'heure de fin de classe qui a toujours été connue.

Le ministre de l'Éducation n'a pas imposé un modèle unique et rigide pour tous, mais a fixé un cadre national à l'intérieur duquel des **adaptations locales et des modèles expérimentaux** sont possibles.

*Pour plus d'informations :*

« Guide pratique des rythmes à l'école Edition 2014-2015 » - Ministère de l'Éducation Nationale

## Les diverses formes d'organisation

Les modalités d'application des nouveaux rythmes scolaires (organisation, activités, coût...) sont propres à chaque commune.

L'organisation la plus classique, surtout en maternelle, consiste en une répartition des TAP en 45 minutes 4 fois par semaine (43% en maternelle et 33% en élémentaire), intervenant le plus souvent en fin de journée après le temps scolaire.

Dans certains cas, les communes se sont vues autoriser un regroupement des activités en 1h30 deux fois par semaine (28% en maternelle et 38% en élémentaire), voire sur une demi-journée (18% en maternelle et 38% en élémentaire).

## Des activités manuelles, des activités sportives et des jeux

Les activités les plus fréquemment proposées lors des TAP sont des activités manuelles, des activités sportives, notamment en élémentaire, mais aussi des jeux (jeux d'extérieur, jeux de ballons ou jeux de société).

17% des familles en maternelle et 10% des familles en élémentaire font le constat qu'aucune activité particulière n'a été mise en œuvre, les TAP consistant donc à un temps de garderie, de récréation, voire au temps de sieste pour les maternelles.

Les enfants n'ont pas toujours le choix de ces activités, surtout en maternelle, et les modalités d'inscription ne laissent pas toujours beaucoup de souplesse aux parents. Dans 24% des cas, les enfants de maternelle peuvent les choisir (parfois en fonction du nombre de places disponibles), contre 41% en élémentaire.

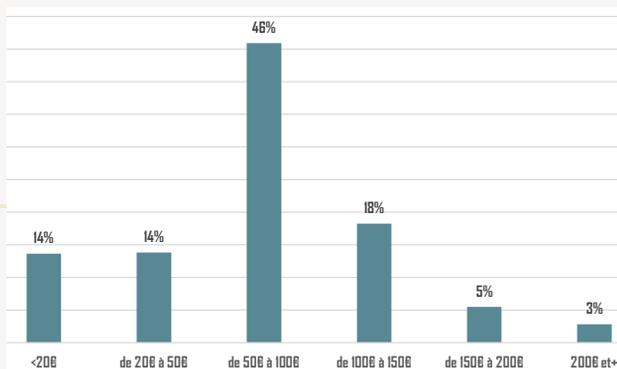
Ces activités sont généralement encadrées par du personnel communal (incluant les ATSEM), et/ou des animateurs jeunesse, mais plus rarement par des intervenants extérieurs spécialisés et rémunérés.

## Les TAP payants pour 44% des familles

Les TAP ont un coût pour 44% des familles, venant se rajouter à leurs frais périscolaires déjà existants. Les modalités de tarification et la charge financière pour les familles sont hétérogènes. Ceux-ci peuvent être tarifés à l'heure, à la séance, à l'activité ou encore selon un forfait pour l'année, pour le trimestre ou pour le cycle d'activité, et s'étend de moins de 20€ par an et par enfant à 200€ et + par an et par enfant,

avec une concentration du coût entre 50€ et 100€ par an et par enfant.

Coût des TAP par an et par enfant



## Une famille sur deux inscrit régulièrement ses enfants aux TAP

88% de parents pour l'élémentaire et 69% des parents pour la maternelle inscrivent leurs enfants aux TAP, dont respectivement 49% et 53% à toutes les activités.

Le taux de participation est inférieur en maternelle, particulièrement en petite section. 31% des parents d'enfants de maternelle ne les mettent pas aux TAP, contre 22% des parents d'enfants en élémentaire.

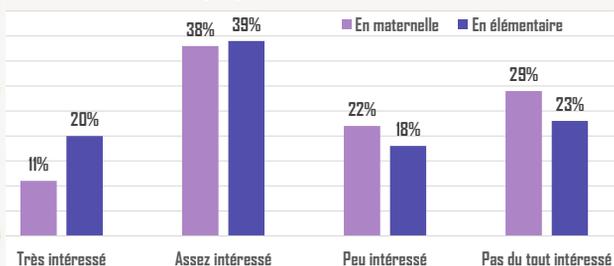
La participation financière des familles aux TAP est un frein significatif à la fréquentation des TAP. Lorsque les TAP sont payants, les parents sont moins nombreux à inscrire leurs enfants. Quand ils sont gratuits, les enfants de 75% à 85% des parents fréquentent plus ou moins régulièrement les TAP, contre 68% à 73% lorsqu'ils sont payants.

## Un intérêt partagé pour les TAP et peu d'information sur le contenu

L'intérêt des enfants pour les TAP est mitigé. Si entre 49% et 59% des parents estiment que leurs enfants sont plutôt intéressés par les activités proposées, ce n'est pas le cas de 41% à 51% d'entre eux, et ce plus spécifiquement en élémentaire.

Par ailleurs, de nombreux parents ne sont pas satisfaits de l'information sur le contenu des TAP (57%). Certaines familles n'ont pas vraiment de lisibilité ni sur les activités proposées, ni sur le personnel les encadrant.

### Vos enfants vous semblent-ils intéressés par les activités proposées lors des TAP?

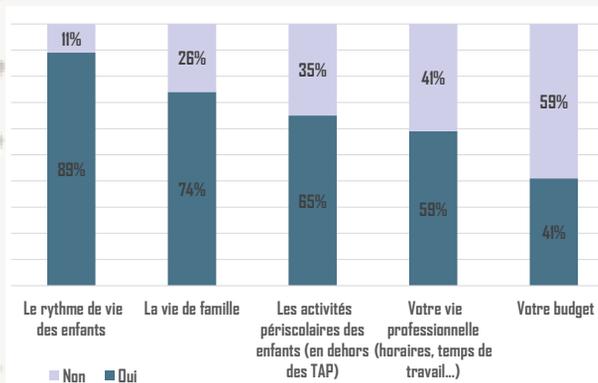


## Les conséquences multiples des nouveaux rythmes scolaires

Indéniablement, l'application de nouveaux rythmes scolaires a un certain nombre de répercussions pour les familles, que ce soit sur le rythme de vie des enfants, l'organisation familiale, les activités extrascolaires, la vie professionnelle ou encore le budget.

Selon les parents, cette réforme impacte particulièrement, le plus souvent de manière négative le rythme de vie des enfants (89%) et la vie de famille (74%).

### La réforme des rythmes scolaires a-t-elle eu des conséquences sur :



## Une plus grande fatigue pour les enfants

Nombreux sont les parents à faire le constat que leurs enfants sont plus fatigués depuis la nouvelle organisation scolaire en raison d'un rythme plus soutenu (plus aucun jour de répit dans la semaine) et d'un temps en collectivité augmenté car la majorité des parents n'a pas la possibilité de venir chercher plus tôt ses enfants. Il peut arriver que les enfants de maternelle soient réveillés de la sieste pour aller aux

TAP. Certains notent même une baisse de motivation chez leurs enfants, voire davantage de difficultés de concentration.

Pour les plus petits de maternelle, l'enchaînement de différents temps avec différents intervenants, variant parfois d'un jour à l'autre, peut être source d'une perte de repères.

## Un rythme de vie bousculé pour les familles

Avec de nouveaux rythmes scolaires, les familles sont contraintes de trouver une nouvelle organisation, parfois non sans mal. Notamment, si les enfants ne fréquentent pas les TAP, elles doivent trouver une solution relais. Elles sont d'ailleurs 61% à rencontrer des difficultés organisationnelles directement imputables à la mise en œuvre de la réforme. Celles-ci sont essentiellement dues à l'organisation de l'accueil périscolaire du mercredi. L'école le mercredi matin n'a pas toujours été suivie par la mise en place de services périscolaires, et il ressort comme plus complexe d'organiser un accueil sur une demi-journée que sur une journée entière car impliquant davantage de logistique pour gérer les transitions.

Le mercredi qui était perçu comme un jour de détente est désormais vécu comme une journée marathon entre l'école, les devoirs, les activités extrascolaires et les rendez-vous médicaux à caser. De ce fait, certains ont le sentiment que cela nuit au temps passé en famille en quantité et en qualité. Les parents ayant fait le choix d'un temps partiel pour être avec leurs enfants le mercredi ne s'y retrouvent pas et la fatigue et l'irritabilité des enfants laissent la place à de plus nombreux conflits.

## La pratique d'activités extrascolaires diminuée

Les activités extrascolaires qui avaient habituellement lieu le mercredi matin se retrouvent condensées le mercredi après-midi (ce qui complexifie la logistique pour les parents), voire déplacées le soir en semaine. Ainsi, de nombreux parents, pour ne pas solliciter davantage des enfants qu'ils jugent déjà fatigués, ont limité le nombre d'activités, voire n'ont inscrit leurs enfants à aucune.

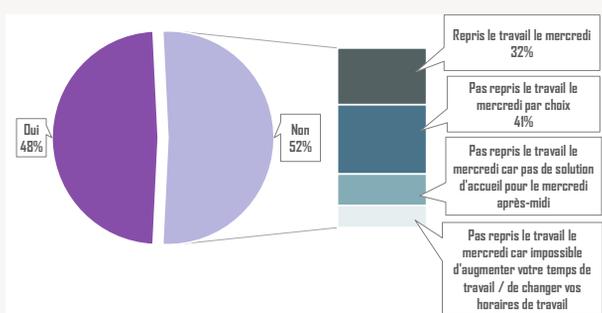
Aussi, la charge financière des TAP est mise en cause par certaines familles comme frein à la pratique d'activités extrascolaires.

## Une vie professionnelle à réadapter

La nouvelle organisation scolaire a conduit les parents à chercher à aménager, réorganiser leurs horaires de travail pour éviter les TAP à leurs enfants ou pour se rendre disponibles le mercredi après-midi, les mettant dans une position pas toujours évidente de négociation avec leurs employeurs ne faisant pas toujours preuve de souplesse.

Sans solution d'accueil pour le mercredi après-midi, certains n'ont eu d'autre choix que de diminuer leur temps de travail. A l'inverse, d'autres remettent en question l'utilité de leur temps partiel sans pour autant avoir la possibilité de changer.

**Avant la réforme, est-ce que vous travailliez le mercredi?  
Si non, avez-vous?**



## Un impact sur le budget des familles

Les frais périscolaires sont augmentés pour les familles : frais de cantine et de garderie liés à la demi-journée d'école supplémentaire, ainsi que coût de la prise en charge par une assistante maternelle agréée quand les parents ne souhaitent pas inscrire les plus jeunes aux TAP.

Ces derniers ne sont d'ailleurs pas toujours gratuits pour les familles et la charge financière est variable d'une commune à l'autre, venant se rajouter aux frais existants. Ce surcoût n'est pas toujours bien accepté par les parents, notamment lorsqu'ils jugent que la

plus-value apportée par les activités proposées est faible et peut nuire à la pratique d'autres activités extrascolaires choisies par les enfants, mais aussi parce, pris financièrement en otage de ces nouveaux rythmes, ils s'interrogent sur le principe de gratuité de l'école publique.

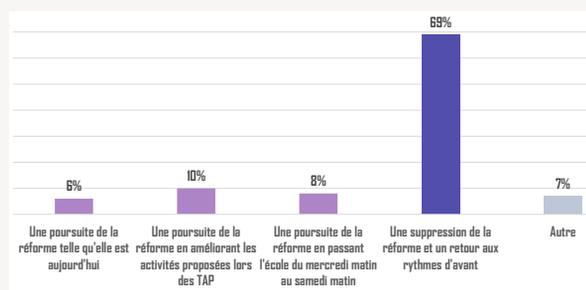
## Des parents favorables à un retour aux anciens rythmes

Semblant mesurer la complexité de l'organisation des nouveaux rythmes, les parents ne remettent pas nécessairement en cause les choix des communes, mais s'interrogent sur les fondements de cette réforme. Ainsi, la majorité des familles ne semble pas satisfaite de ces nouveaux rythmes scolaires et souhaite une suppression de la réforme (69%).

Un quart est favorable à la poursuite de ces nouveaux rythmes, rarement dans sa forme actuelle, mais en apportant des améliorations sur la nature des activités, l'encadrement, ou encore en basculant la demi-journée d'école du mercredi matin au samedi matin.

Certains parents évoquent d'autres pistes d'évolution telles que le regroupement des TAP le mercredi matin afin de permettre aux enfants qui le peuvent de rester chez eux ou encore la suppression de la réforme en maternelle. Enfin, certains suggèrent le raccourcissement des vacances scolaires pour une répartition des temps scolaires plus équilibrée.

**Globalement, seriez-vous favorable?**



## En résumé

Cette étude a permis à plus de 2 000 familles savoyardes de s'exprimer autour de la réforme des rythmes scolaires. Comment l'ont-elles vécue? Quelles sont les répercussions? Les modalités d'application des nouveaux rythmes peuvent être très variables d'une commune à l'autre en termes d'organisation, d'activités, d'encadrement mais aussi de coût pour les familles, accentuant le sentiment d'un accroissement des inégalités.

Cette réforme a bouleversé l'organisation des familles, contraintes de se réadapter. Au final, la majorité des parents reste interrogative sur cette réforme et se questionne sur la possibilité d'un retour aux anciens rythmes.

UDAF de la Savoie

28 Place du forum -CS40948 -73009 CHAMBERY CEDEX

Contact : laetitia.dumoulin@udaf73.fr